



## BULLETIN D'ENGAGEMENT "LA VELOTOISE" 19 AOUT 2012

A envoyer à Michel PALIS  
VELO CLUB FIGEACOIS  
5, rue Beauregard - 12740 SEBAZAC-CONCOURES 06 85 13 44 33

Nom

Prénom

Sexe H  F  Date de naissance

Adresse

Ville

Code Postal  Tél.

Email

Licencié  UFOLEP  FSGT  Handisport  
 Non licencié  FFC  FFCT

Club (en toutes lettres)

\* Cocher la case correspondante

Engagement repas compris		Avant le 01/08	Après le 01/08
LA VÉLOTOISE	133 km	<input type="checkbox"/> * 28 €	<input type="checkbox"/> * 33 €
LA FIGEACOISE	101 km	<input type="checkbox"/> * 28 €	<input type="checkbox"/> * 33 €

Pour les 2 épreuves ci-dessus :

- Joindre obligatoirement une photocopie de votre licence.
- Les non licenciés et les licenciés FFCT doivent joindre un certificat médical de moins de 6 mois (au jour de l'épreuve) autorisant la pratique du cyclisme en compétition.

LA RANDO FIGEACOISE	101 km	<input type="checkbox"/> * 21 €	<input type="checkbox"/> * 21 €
LA RANDO	54 km	<input type="checkbox"/> * 21 €	<input type="checkbox"/> * 21 €
Repas accompagnateur(s)		<input type="text"/> x 12 €	<input type="text"/> €

Engagement ferme et définitif par chèque bancaire à l'ordre du VCF TOTAL  €

- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
- Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.

Je m'engage à respecter le code de la route à porter un casque rigide et à être titulaire d'une assurance individuelle me couvrant pour ce type d'épreuve.

Lu et approuvé  
Signature



LA VELOTOISE 2012



15, av. du Président Georges Pompidou - 46100 FIGEAC



CYCLES  
LACOSTE



Agence de Figeac  
Tél. 05 65 50 04 67 - Fax. 05 65 50 70 71

Spécialiste de l'habitat



Vélo Club Figeacois • FFC - UFOLEP  
Tél. 06 85 13 44 33

# LA VELOTOISE

12<sup>e</sup> CYCLOSPORTIVE OUVERTE A TOUS

19 AOUT 2012  
FIGEAC - LOT



NOUVEAU

La Vélotoise sur Internet

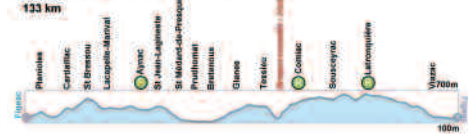


# LA VELOTOISE 2012

- 133 km
- 101 km
- 54 km



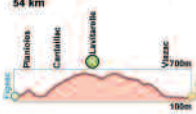
La Vélotoise (dénivelé : 2060 m) 133 km



La Figeoise (dénivelé : 1600 m) 101 km



La Rando (dénivelé : 830 m) 54 km



**FIGEAC**  
Départ  
Arrivée

## LA VELOTOISE soutient

Association caritative non définie à ce jour



**1 € par inscription sera intégralement reversé à ces associations**

**A l'Arrivée, profitez gratuitement d'un moment de détente auprès des Ostéopathes**



## RÈGLEMENT

**Article 1** L'association Vélo Club Figeacois dont le siège est situé à : O.I.S 2 av. du Général de Gaulle 46100 FIGEAC organise, sous l'égide de l'UFOLEP, le dimanche 19 Août 2012 :  
- deux cyclosportives nommées "LA VELOTOISE" 133 Km et "La Figeoise" 101 Km.  
- deux randonnées cyclistes ouvertes à tous, départ groupé, seront aussi organisées de la même façon sans chronométrage ni classement à l'arrivée, ni voiture balai : "La Rando" 54 Km et "La Rando Figeoise" 101 Km.

**Article 2** Toute personne affiliée ou non à une quelconque fédération peut participer. Elle s'engage néanmoins à être titulaire d'une assurance individuelle la couvrant pour ce genre d'activité.

**Article 3** Les cyclosportives "La VELOTOISE" et "la Figeoise" sont ouvertes aux femmes et aux hommes nés en 1994 et avant.

**Article 4** Les cyclosportives "La VELOTOISE" et "la Figeoise" ne sont pas des compétitions. Chaque participant doit observer les dispositions du Code de la Route et de la réglementation de la circulation, ainsi que les prescriptions du service d'ordre et les consignes verbales et écrites de l'organisateur. Il ne doit utiliser que la partie droite de la chaussée (routes non fermées). Il doit suivre les injonctions que les services de police ou de gendarmerie pourraient lui donner dans l'intérêt de la sécurité ou de la circulation publique. La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

**Article 5** La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée que dans le cadre du droit commun. Il est rappelé que, en vertu de la loi et de la jurisprudence :

- la responsabilité pénale de l'organisateur ne peut être engagée que s'il intervient dans la réalisation de la faute.
- l'organisateur n'est civilement responsable que si la faute est du fait de l'organisation même de la manifestation.

**Article 6** Sous le contrôle de l'association Vélo Club Figeacois, ces cyclosportives et randonnées impliquent l'acceptation des points suivants :

- pour les participants aux 2 épreuves chronométrées, le paiement d'un droit d'inscription de 28 € comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, les récompenses, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil, le chronométrage par puce électronique, l'envoi d'un journal reprenant les résultats de "La Vélotoise" et de "La Figeoise".
- pour les participants des Randonnées, le paiement d'un droit d'inscription de 21 € comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil, l'envoi d'un journal.
- Pour les 2 épreuves chronométrées, la présentation d'une licence sportive cycliste (UFOLEP, FFC, FSGT) ou d'un certificat médical datant de moins de 6 mois au jour de l'épreuve précisant l'aptitude physique à la pratique du cyclisme **en compétition** pour les non licenciés ou licenciés FFCT.
- Pour les tandems, fournir deux engagements complets.

**Article 7** Le port du casque rigide est obligatoire. Les dossards fournis par l'organisateur, devront être fixés obligatoirement au milieu du dos.

**Article 8** La remise des dossards s'effectuera à l'Espace François Mitterrand :

- le samedi 18 août 2012 de 16h00 à 19h00
- le dimanche 19 août 2012 de 7h00 à 8h30

**Article 9** Les engagements peuvent se faire avant le 1<sup>er</sup> août 2012 par :

- Courrier à Michel PALIS, VELO CLUB FIGEACOIS 5, rue Beaugard - 12740 SEBACONCOURS
- Les règlements par chèque sont à établir à l'ordre de VCF (Vélo Club Figeacois)

Après cette date, un supplément de 5 € sera appliqué.

- Internet via VELO 101.
- Engagements possibles sur place la veille et le jour de l'épreuve, les repas et dotations ne seront plus obligatoirement garantis.

**Article 10** Le départ groupé sera donné de la Place du Foirail (devant l'Espace François Mitterrand) à :

- 9h00 pour "La Vélotoise" ● 9h15 pour "La Figeoise"
- 9h20 pour "La Rando" et "La Rando Figeoise"

**Article 11** Les véhicules suiveurs n'appartenant pas à l'organisation (véhicules identifiés par bandeaux numérotés) sont interdits.

**Article 12** Pour faciliter le déroulement de ces 4 épreuves, les changements de direction des trois circuits seront signalés par : - panneaux VE (noir sur fond jaune) - traçage au sol.

**Article 13** La remise des récompenses se déroulera à partir de 15h00.

Les récompenses concernent exclusivement les cyclosportives "la Vélotoise" et "la Figeoise". Seront récompensés les trois premiers des catégories suivantes :

- Féminines de 18 à 29 ans
- Féminines de 30 à 39 ans
- Féminines de 40 à 49 ans
- Féminines de 50 à 59 ans
- Féminines de 60 ans et plus
- Handisport
- Tandem / Vélo couché
- Classement Club (le club le plus représenté)
- Hommes de 18 à 29 ans
- Hommes de 30 à 39 ans
- Hommes de 40 à 49 ans
- Hommes de 50 à 59 ans
- Hommes de 60 à 69 ans
- Hommes de 70 ans et plus

**Article 14** En apposant leur signature sur le bulletin d'inscription, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter. Les cyclistes n'ayant pas de dossard ne pourront bénéficier des services mis en place par l'organisateur.